

L214MAG

#39

ANNIVERSAIRE

L214 fête ses 15 ans

COCHONS

Une nouvelle
campagne d'envergure

POUSSINS

Vers la fin du broyage
en Europe ?

QUADRIMESTRIEL

NUMÉRO 39

JUIN/SEPT. 2023



L214.com

Réalisation de ce numéro: l'équipe de L214 / **Directeur de publication:** Antoine Comiti, président de L214 / **Maquette:** Charline Le Glédic, Abdel Rouji / **Contact mail:** L214.com/contact / **Impression:** Imprimerie Clément - clementimprimeurs.fr - Imprimé sur papier satin 100 % PEFC LumiArt fabriqué à partir de pâtes blanchies sans chlore / **Crédits photos:** L214, sauf: photo de couverture: FairShot / Sanctuaire du Château Gaillard; p. 13 Vanessa Pollet; p. 17 : Shutterstock; p. 18: Insolente Veggie / **Association L214 adresse postale:** L214 CS20317, 69363 Lyon 08 Cedex / **ISSN:** 2110-1280 / **Dépôt légal:** à parution / **Prochain numéro:** octobre 2023

« PROFITONS DE LA VIE, MAIS REFUSONS LE FOIE GRAS. »



Ça tourne! Montrer la violence vécue par les animaux reste un moyen efficace pour faire évoluer la société vers plus de compassion. Afin d'informer le plus grand nombre, L214 peut compter sur la généreuse participation de personnalités, dont Alexandra Rosenfeld qui a clos l'année 2022 avec l'enquête sur le gavage des canes pour la production de foie gras. L214.com/foie-gras-2022

Retrouvez L214 sur ces réseaux

Facebook  TikTok 
Instagram  @association_L214
Twitter  @L214 YouTube  L214
LinkedIn  Pinterest 



Retrouvez L214 sur le net

• L214.com
• politique-animaux.com
• education.L214.com
• vegan-pratique.fr
• veggie-challenge.fr
• vegoresto.fr
• pro.vegoresto.fr
• viande.info



Des enquêtes filmées aux happenings dans les rues, des entreprises aux politiques, des avancées ponctuelles aux questions sociétales : les actions connues ou moins connues de L214 s'enchaînent depuis 15 ans à un rythme soutenu. Il est difficile de parler de victoire quand autant d'animaux continuent à être tués par habitude. Pour autant, L214 a contribué à faire de la question animale un sujet sérieux dans notre société.

Tellement de souvenirs sur ces 15 ans. Des regards restent gravés dans ma mémoire. Celui, ivre de douleur, de cette truie blessée que nous n'avons pas pu sauver. Celui, rayonnant, de cette personne qui a eu le déclic grâce aux images et qui a rejoint le mouvement. Les ascenseurs émotionnels sont intenses, l'action permanente. Même les tentatives de nous freiner ont échoué jusqu'à présent.

La poignée de bénévoles enthousiastes des débuts s'est transformée en une multitude de personnes ultra-motivées, pacifistes et déterminées à sortir les animaux de l'enfer.

Continuons ensemble d'être moteur de changement pour construire une société qui consent au bonheur de toutes et tous.

Brigitte Gothière,

Cofondatrice de L214

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

ENQUÊTE — P. 2

- Cochons: L214 interpelle les entreprises

RÉGLEMENTATION — P. 4

- Vers la fin du broyage et du gazage des poussins et des canetons dans l'UE?

ENQUÊTE — P. 6

- Derrière les murs d'élevages laitiers

ASSOCIATION — P. 8

- Déjà 15 ans! 15 faits marquants dans l'histoire de L214

ALTERNATIVES VÉGÉTALES — P. 12

- Un concours de cuisine végétale pour les écoles hôtelières

ENQUÊTE — P. 14

- Tournée d'équarrissage, à tombeau ouvert!

CAMPAGNE — P. 15

- La campagne LDC bat son plein sur youtube

BOUTIQUE — P. 16

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCE-VIE — P. 17

INSOLENTE VEGGIE — P. 18

NOUVELLE ENQUÊTE COCHONS

L214 INTERPELLE LES ENTREPRISES

Le 24 janvier 2023, L214 a publié des images alarmantes d'un élevage intensif de cochons des Côtes-d'Armor. L'occasion de rappeler les pires pratiques infligées à ces animaux en France et de présenter aux entreprises le Pig Minimum Standards (PMS).

Le pôle agroalimentaire de L214 a pour mission de rencontrer les entreprises et de les inciter à mettre en place des politiques d'achat moins préjudiciables pour les animaux. Nous avons déjà convaincu environ 200 entreprises de publier des engagements ambitieux en ce qui concerne les poules pondeuses et les poulets. Désormais, nous axons également notre travail sur les cochons.

NOUVELLE ENQUÊTE, PRATIQUES ARCHAÏQUES

Ces nouvelles images ont, une fois de plus, révélé les méthodes cruelles inhérentes à l'élevage intensif des cochons : mutilations des porcelets, enfermement des truies en cage, absence d'enrichissement du milieu de vie...

Comme si cela ne suffisait pas, cet élevage fournissant la marque Le Cochon de Bretagne se distingue par son état désastreux : abreuvoirs vides, blessures non prises en charge, cadavres gisant au sol et porcelets à l'agonie. De plus, la coupe des queues et le meulage des dents sont pratiqués de manière routinière, constituant ainsi une infraction à la réglementation. L214 a déposé plainte contre l'exploitation pour sévices graves et demande à la marque Le Cochon de Bretagne de publier un engagement à respecter les critères du Pig Minimum Standards.



Mobilisons-nous

Vous pouvez signer la pétition
adressée à Cochon de Bretagne :
cochondebretagne.stopcruaute.com



FAIRE RECULER LES PIRES PRATIQUES AVEC LE PIG MINIMUM STANDARDS

Le jour de la sortie de cette enquête, L214 a appelé les entreprises à rejoindre le Pig Minimum Standards. Cette politique minimale, portée par plusieurs associations dont L214, interdit toutes les mutilations pratiquées sur les cochons, le claquage* des porcelets et le sevrage de ces derniers avant 28 jours. Elle exige également une forte réduction des densités, impose la mise à disposition de litière, bannit les cages individuelles pour les truies et les méthodes « d'étourdissement » impliquant une haute concentration de CO₂. Enfin, le PMS demande aux entreprises une part minimale d'approvisionnement issue d'élevages garantissant un accès à l'extérieur aux animaux.

Le saviez-vous ?

Pour en savoir plus
sur les critères
du Pig Minimum Standards :
<https://tinyurl.com/PigMS>



Pour mémoire, en France, environ 24 millions de cochons sont abattus chaque année et 95 % d'entre eux sont issus d'élevages intensifs. Il est donc urgent que les entreprises s'engagent à exclure les pires pratiques de leurs chaînes d'approvisionnement en respectant les critères du PMS. L214 va faire son maximum pour les convaincre ! ●

* Le claquage est une pratique consistant à tuer les porcelets malades ou jugés trop chétifs en les frappant contre une surface dure.



VERS LA FIN DU BROYAGE ET DU GAZAGE DES POUSSINS ET DES CANETONS DANS L'UE?

Chaque année dans l'Union européenne, 330 millions de poussins mâles et des millions de canetons femelles sont éliminés quelques heures après leur naissance, par broyage ou gazage. La raison de ce massacre ? Les poussins mâles de la filière œufs et les canetons femelles de la filière foie gras ne sont pas considérés comme économiquement intéressants.

Depuis la première enquête de L214 sur ce sujet en 2014 et son impact médiatique et politique retentissant, et grâce au développement des technologies d'ovosexage, qui permettent

de déterminer le sexe de l'embryon, certains pays comme la France et l'Allemagne ont annoncé vouloir interdire cette pratique. La situation entre les deux pays est pourtant très différente : alors que l'Allemagne a strictement interdit à ses couvoirs d'éliminer les poussins mâles, en France, de nombreuses dérogations subsistent encore à cette interdiction... La députée Anne Stambach-Terrenoir a dénoncé cette situation dans une question orale adressée au gouvernement le 13 décembre dernier.



Des interdictions partielles, assorties d'exceptions, ou inégales sur le territoire de l'UE laisseront la filière œufs libre de continuer à broyer et à gazer ces jeunes animaux par millions. Il faut donc obtenir une interdiction à l'échelle européenne, et l'étendre aux canetons femelles. C'est une volonté très claire des citoyennes et citoyens européens : seuls 18% des Français, 12% des Allemands et 9% des Italiens sont pour le maintien de la pratique, selon un sondage L214/YouGov de 2022.

Pour faire entendre cette demande citoyenne et mobiliser les institutions européennes, L214 a organisé le 10 janvier dernier un événement au Parlement européen.


Cet événement a réuni des chercheurs experts de l'ovosexage, des associations venant de toute l'Union européenne et des parlementaires venant d'horizons politiques divers.

Le message délivré est clair : nous devons mettre fin à cette pratique au niveau européen, afin que l'interdiction soit ferme et sans dérogation

possible dans toute l'Europe.

Dans la foulée de cet événement, un processus de question orale adressée à la Commission a été enclenché par l'eurodéputée finlandaise Sirpa Pietikäinen. Cette initiative, qui a reçu le soutien de 61 parlementaires de tous bords politiques, vise à obtenir d'ici quelques mois une résolution du Parlement européen.

Le moment est opportun pour mobiliser le Parlement européen sur ce sujet : nous attendons cet automne la publication de la proposition de nouvelle législation sur le « bien-être animal » élaborée en ce moment par la Commission européenne. Les 4 règlements attendus (élevage, transport, abattage, étiquetage) remplaceront la législation actuelle, aussi incomplète que mal appliquée. Ces nouveaux textes seront ensuite débattus par le Parlement et par le Conseil. C'est pour obtenir des progrès tangibles pour les animaux que nous mobilisons dès maintenant les institutions. ●



« Bonjour L214, je ne peux plus garder le silence, les animaux n'ont pas à subir cette violence. Il faut que cela cesse. » Nous recevons chaque semaine des signalements qui permettent de dénoncer la souffrance cachée des animaux, et de montrer la réalité de ce qu'ils vivent. Les cas des élevages GAEC La Cabanne en Gironde et La Ferme des Violettes dans la Manche en sont de tristes exemples.

DERRIÈRE LES MURS D'ÉLEVAGES LAITIERS

GAEC LA CABANNE

Novembre 2022. Le refuge pour chevaux Ne Crin Plus Rien nous fait part d'une situation inquiétante concernant les vaches laitières d'un des plus gros élevages de Gironde : des vaches abandonnées, vivant dans un environnement insalubre, partiellement ensevelies dans le fumier, sans pouvoir s'abreuver, restant dans le froid et sous la pluie jusqu'à leur mort, sans accès au pré. Nous décidons de rendre publiques ces images bouleversantes et portons plainte pour maltraitance.

ENQUÊTE JUDICIAIRE ET CONTRÔLES SUR PLACE

Le jour de la publication de l'enquête, la préfecture a diligenté un contrôle sur place, et le procureur de la République de Libourne a ouvert une enquête. À l'issue du contrôle, 3 vaches ont été euthanasiées par un vétérinaire. Malgré les nombreux signalements déposés auprès de la préfecture, elle persiste à nier : « [cette ferme n'est] pas défavorablement connue des services vétérinaires ». De quoi se questionner sur l'efficacité des services chargés des contrôles. Et que seraient devenus ces animaux sans cette exposition médiatique et votre mobilisation ? Ils seraient morts après de longs jours d'agonie dans l'indifférence générale, comme tous ceux qui les ont précédés.

LE LAIT DES FROMAGES CŒUR DE LION

Avec plus de 400 animaux et 2,5 millions de litres de lait collectés chaque année, cet élevage fournit le groupe laitier Savencia qui produit les fromages Cœur de Lion, St Morêt, Caprice des dieux... La collecte de lait a été suspendue pendant plusieurs mois après nos révélations.

UNE MOBILISATION HORS PAIR

Une nouvelle fois, nous avons pu compter sur une mobilisation massive : les personnes vivant à proximité exaspérées par la situation, les parlementaires de la Nupes de Gironde qui ont interpellé la préfète et les 87 000 signataires de la pétition. Merci à toutes et à tous. ●

LA FERME DES VIOLETTES

Mars 2023. Nous sommes destinataires d'un signalement alarmant concernant un élevage laitier sur la commune de Saint-Ovin dans la Manche : des vaches et des veaux malades, à l'agonie et laissés sans soin, des veaux attachés à des barrières ou à des piquets, des vaches entassées, des animaux n'ayant pas accès à l'eau, vivant dans leurs excréments, sans endroit sec et propre pour se coucher. Nous décidons de saisir en urgence le parquet de Coutances et réclamons une intervention immédiate des services vétérinaires pour secourir des animaux en grande détresse et abréger les souffrances de ceux qui ne peuvent être sauvés.

COMMUNICATION FALLACIEUSE DES SERVICES DE L'ÉTAT

Après son contrôle sur place, la préfecture a adressé un communiqué de presse stipulant que les faits mis en évidence par L214 « n'ont pas été constatés le jour du contrôle officiel ». La préfecture ne nous a pas contactés suite à notre signalement et n'a communiqué aucun détail sur ce qu'elle a constaté. N'ont-ils pas vu les veaux attachés ? La couche épaisse d'excréments ? Les densités extrêmes ? Nous avons alors dénoncé cette communication mensongère et avons demandé un rendez-vous à la préfecture, qui nous a été refusé.

AUTRE SON DE CLOCHE DU CÔTÉ DE LA SOUS-PRÉFECTURE

Dans un même temps, le sous-préfet d'Avranches

répondait à la presse sur cette affaire : « On a trouvé une exploitation agricole en déshérence, avec des agriculteurs dépassés par les événements [...] Aujourd'hui, cette ferme doit se reprendre, résoudre ses dysfonctionnements en matière de curage, nettoyage, entretien des locaux et conditions de contention. » Le procureur a ouvert une enquête judiciaire suite à notre plainte pour sévices graves et abandon. La frustration nous gagne parfois face à la mollesse et aux contradictions des services de l'État, mais nous espérons que la justice condamnera les infractions relevées. Quoi qu'il en soit, nous continuerons de dénoncer haut et fort ces situations scandaleuses, et nous ne faiblirons pas tant que les animaux ne seront pas considérés pour ce qu'ils sont vraiment. ●





DÉJÀ 15 ANS !

15 FAITS MARQUANTS DANS L'HISTOIRE DE L214

Le 14 mars 2008, les statuts de L214 étaient déposés. Après le collectif Stop gavage, focalisé sur la production de foie gras, l'ambition de cette nouvelle association était d'agir pour l'ensemble des animaux avec un focus sur ceux élevés et tués pour l'alimentation. 15 ans après, la place accordée à la condition animale a considérablement grandi et l'association porte la voix des animaux avec plus de force que jamais.

1. PREMIÈRE ENQUÊTE EN IMMERSION DANS UN ABATTOIR EN 2008

Sébastien Arzac, cofondateur de l'association, se fait embaucher à l'abattoir Charal de Metz. Il filme en caméra cachée les conditions épouvantables de mise à mort de moutons et de bovins.



2. FIN PROGRAMMÉE DE L'ÉLEVAGE EN CAGE DES POULES

Depuis ses débuts, l'association incite les entreprises à cesser la commercialisation des œufs de poules élevées en batterie. En 2010, elle obtient du groupe hôtelier Novotel le premier engagement d'une longue série. De 80 % en 2008, le pourcentage de poules élevées en cage en France est descendu à 33 % aujourd'hui. Grâce aux 180 engagements notamment obtenus par L214, l'élevage des poules en batterie devrait avoir disparu en 2025.

3. FIN DU BROYAGE DES POUSSINS

En 2014, L214 révèle pour la première fois en France des images du broyage des poussins mâles dans l'industrie de l'œuf et demande la fin de cette pratique. Condamné pour mauvais traitements envers les animaux suite à notre plainte, le couvoir dont les images étaient issues ferme définitivement en 2017. Après des années de mobilisation, la fin du broyage des poussins de la filière œuf s'est concrétisée en décembre 2022.

4. CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LES CONDITIONS D'ABATTAGE

En 2015 et 2016, L214 dévoile une série d'enquêtes filmées dans les abattoirs d'Alès, du Vigan, de Mauléon-Licharre, de Pézenas et du Mercantour, du Vigeant et de Limoges. Les premières images provoquent la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie à l'Assemblée nationale, durant laquelle L214 est auditionnée et son travail salué. Quelques jours plus tard, les images de l'abattoir de Mauléon-Licharre poussent le ministre de l'Agriculture à ordonner l'inspection de tous les abattoirs d'animaux de boucherie en France : les résultats montrent que 80 % des chaînes d'abattage inspectées présentent des non-conformités.



5. CRÉATION D'UN PÔLE JEUNESSE ET PARUTION DE MON JOURNAL ANIMAL

Depuis 2017, l'association met à disposition des ressources et des outils éducatifs sur le site education.L214.com. Elle encourage les plus jeunes à une relation aux animaux empreinte de respect et de curiosité à travers son magazine *Mon journal animal*, édité à plus de 70 000 exemplaires.



6. MISE EN PLACE DE MENUS VÉGÉTARIENS DANS LES CANTINES

Aux côtés d'autres ONG comme Greenpeace, L214 pousse pour la mise en place de repas végétariens dans les cantines scolaires. En 2018, cette mobilisation paye : l'expérimentation d'une alternative végétarienne hebdomadaire est votée dans la loi Alimentation. Cette expérimentation réussie sera entérinée par la loi Climat et Résilience, proposant aux établissements volontaires d'introduire une option végétarienne quotidienne.

7. LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PRIS EN FLAGRANT DÉLIT DE MENSONGE

Février 2020, L214 dévoile une enquête filmée dans l'un des plus grands abattoirs de veaux français, Sobeval, où de nombreux dysfonctionnements sont observés. Services vétérinaires et ministres nient les faits. Une fuite de mails dévoile les rouages d'une communication manipulatrice des services du ministère. Les mails échangés confirment des non-conformités « indéniables voire majeures ». Une conseillère du cabinet du ministre demande « des edl [éléments de langage] béton pour ce soir... » qu'un autre fonctionnaire propose de transmettre à Interbev et FedeV (interprofessions de la viande). Interrogé sur cette fuite de mails,

le ministre de l'Agriculture s'énerve avant d'ordonner deux jours plus tard la fermeture temporaire de l'abattoir pour « manque de maîtrise des conditions d'abattage des animaux ».

8. « VACHES À HUBLOTS » : IMAGES DES EXPÉRIMENTATIONS ZOOTÉCHNIQUES

Présentée par Nagui, cette enquête dévoile les pratiques du premier centre privé européen de recherches en nutrition animale pour booster la productivité des animaux. Ce énième scandale autour du groupe Avril, premier producteur d'œufs en France, le décide à renoncer à la production d'œufs en cage.



9. FIN DE L'ÉLEVAGE DES VISONS POUR LA FOURRURE

Un an après la publication d'une enquête sur l'élevage des visons pour la fourrure, L214 participe en 2019 à un groupe de travail créé à l'initiative du ministère de la Transition écologique. Ce groupe défend la fin de cette production. D'abord annoncé par la ministre Barbara Pompili, l'arrêt de l'élevage pour la fourrure est finalement étendu à l'ensemble des animaux non domestiques en 2021 dans la loi Maltraitance animale.

10. DES ACTIVITÉS DE LA CELLULE DEMETER JUGÉES ILLÉGALES

En 2019, une convention est signée entre le ministère de l'Intérieur, la gendarmerie, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs. Elle donne naissance à Demeter, une cellule de gendarmerie chargée de « surveiller les atteintes au monde agricole » et qui vise à renforcer la répression des lanceurs d'alerte. Suite au recours déposé par L214, le tribunal administratif de Paris enjoint au ministre de l'Intérieur de mettre fin aux activités de la cellule visant à la prévention et au suivi des « actions de nature idéologique ». Une victoire pour les lanceurs d'alerte et la démocratie.

11. 172 ÉLUS DÉLÉGUÉS À LA CONDITION ANIMALE DANS LES VILLES FRANÇAISES

L'Observatoire Politique & Animaux recense à ce jour 172 élus et élus délégués à la condition animale au niveau municipal. La création de ces délégations est l'un des objectifs poussés par L214 lors des élections municipales à travers la charte « Une ville pour les animaux ».

12. LUTTE CONTRE LES 1000 VACHES ET CONTRE L'ÉLEVAGE INTENSIF

Dès 2011, L214 s'est engagée dans la mobilisation contre la « ferme des 1000 vaches » aux côtés de la Confédération paysanne et de l'association de riverains Novissen. Après des années de lutte, l'élevage a fermé en 2021. Forte de cette expérience, L214 et ses groupes locaux accompagnent plus d'une trentaine de mobilisations pour stopper les projets de construction ou d'agrandissement d'élevages intensifs.

13. INTERVENTIONS EN ÉCOLES HÔTELIÈRES SUR LA CUISINE VÉGÉTALE

Depuis 2019, L214 intervient dans les écoles hôtelières pour initier les graines de chefs à la cuisine végétale. Une initiative qui vient compléter le travail de l'association sur le développement de l'offre végétale en restauration, notamment grâce aux bénévoles qui invitent les restaurants à proposer des options vegan à leur carte. Plus de 3 300 établissements proposant des menus vegan sont référencés sur VegOresto.fr.

14. CONDAMNATION HISTORIQUE SUR LA COUPE DES QUEUE DES COCHONS

Suite à la plainte déposée par L214, la justice condamne pour la première fois la coupe systématique des queues. Cette plainte s'appuie sur deux enquêtes filmées en 2020 et en 2021 dans un élevage de cochons fournissant la marque Herta. La Cour d'Appel de Riom a malheureusement relaxé totalement l'élevage. Désespérant et rageant.



15. HAPPENING DANS UN BURGER KING PARISIEN

Novembre 2022, une centaine de bénévoles de L214 s'entassent dans un restaurant Burger King déguisés en poulets pour reproduire les densités extrêmes dans les élevages intensifs. L'objectif est d'obtenir un engagement du fast-food à mettre fin aux pires pratiques d'élevage et d'abattage des poulets, tout comme une centaine d'entreprises en France. ●



Tout cela, c'est grâce à votre soutien alors, plus que jamais, **MERCI DU FOND DU CŒUR.**



UN CONCOURS DE CUISINE VÉGÉTALE POUR LES ÉCOLES HÔTELIÈRES

Partant du constat que les élèves n'avaient pas la possibilité de participer à un concours de cuisine végétale, nous avons lancé « le trophée VegOresto » : le premier concours en cuisine végétale accessible aux jeunes en formation cuisine, quel que soit leur niveau. Nous accompagnons les écoles hôtelières dans l'organisation de cet événement en mettant gratuitement à leur disposition toutes les ressources nécessaires.

Pour la première fois, les élèves peuvent se challenger autour d'un concours et innover en créant un plat associant deux protéines végétales, ainsi qu'un dessert gourmand et original, le tout en 4 heures et sans aucun produit d'origine animale. Les jeunes peuvent faire partie d'une même classe ou de différentes classes au sein d'un même établissement. Cette expérience leur offre une formidable opportunité de s'entraîner à la cuisine végétale, désormais incontournable !

SOISSONS OUVRE LE BAL

C'est le lycée Saint-Vincent de Paul de Soissons qui a organisé pour la toute première fois ce concours. Les élèves et leurs commis étaient ravis, leur travail et leur implication étaient très impressionnants ! Ces jeunes étaient fiers de cuisiner vegan, l'occasion de sublimer le tofu et de mettre à l'honneur une protéine végétale locale : « le haricot de Soissons ».



Le saviez-vous ?

Nous formons à distance les profs des écoles hôtelières à la cuisine végétale. Cette formation est gratuite et personnalisée. Elle leur permet d'acquérir de solides connaissances et de les transmettre ensuite aux jeunes lors de cours dédiés.

Pour Xavier B., président du jury et professeur de cuisine à l'initiative de cette première édition : « L'idée était de casser les codes à travers ce concours dédié à la cuisine végétale. Cela permet d'une part de promouvoir une cuisine et une consommation diversifiées, qui trouvent de plus en plus d'échos auprès d'un public soucieux des problématiques écologiques, en raison notamment de la surconsommation de viande. Il faut d'autre part former nos élèves aux nouvelles habitudes de consommation qui leur seront demandées à l'avenir. C'est aussi un concours qui les prépare à leur futur examen. »



Vous connaissez des personnes travaillant dans des écoles hôtelières ? Contactez-nous sur Vegorestopro.fr ●



TAPIOCA AU LAIT DE COCO ET MANGUE

Recette proposée par Vanessa Pollet du blog Courgetteandco.com.

Extrait de **5 ingrédients max** aux Éditions La Plage, en vente sur boutique.L214.com.

Pour 4 personnes.

Préparation : 10 min. / Cuisson : 18 min.

Ingrédients :

- 200 ml de lait de coco
- 250 ml de boisson végétale au soja
- 50 g de tapioca
- 3 càs de sucre roux
- 1 mangue

Préparation :

1. Mélanger les boissons végétales et les faire chauffer avec le sucre dans une casserole.
2. Ajouter le tapioca et faire cuire 15 min à feu très doux en remuant.
3. Verser dans des ramequins et laisser refroidir.
4. Pendant ce temps, éplucher la mangue et ôter son noyau.
5. La mixer jusqu'à obtention d'un coulis épais.
6. Disposer ce coulis sur votre tapioca refroidi.

Le petit plus : pour plus de gourmandise, ajoutez un peu de noix de coco râpée.

TOURNÉE D'ÉQUARRISSAGE, À TOMBEAU OUVERT!

Pour la première fois, L214 révèle les images d'une tournée d'équarrissage. Une facette méconnue de l'élevage qui concerne pourtant plus de 40 millions d'animaux chaque année.

C'est à travers le témoignage de Jérôme, agent de collecte dans une société d'équarrissage, que l'on prend conscience de l'horreur et de la démesure d'une activité cantonnée jusqu'alors dans l'imaginaire collectif au ramassage des « animaux écrasés sur la route ». Au volant de son camion-benne, il a sillonné les routes de Bretagne pour collecter les poubelles des élevages où les cadavres de vaches et de cochons se mêlent aux bennes remplies de « déchets de maternité » (porcelets, poussins et lapereaux abattus lorsqu'ils sont chétifs, malades ou trop nombreux). Dans un rayon d'une soixantaine de kilomètres

autour de Saint-Brieuc, l'entreprise qui l'employait ramasse environ 80 tonnes de cadavres d'animaux... chaque jour!

DES ANIMAUX JETÉS VIVANTS À LA POUBELLE

« Il m'est arrivé de trouver des animaux vivants dans les bennes. Ça ne devrait pas arriver. Nous en tout cas, on a pour consigne de ne pas les prendre. Mais ça surprend et ça arrive plus souvent que ça devrait. » Sur les images filmées par Jérôme, on voit un porcelet toujours en vie agiter ses pattes au milieu d'un bac plein de cadavres. Une fois averti, l'éleveur l'emmène plus loin pour s'en débarrasser. Dans un autre élevage, ce sont des poussins qui sont retrouvés, piaillant au fond d'une benne. Prévenue par Jérôme, une personne de l'élevage tente de les tuer en leur tordant le cou et en

Le saviez-vous ?

En France, plus de 99% du volume des animaux morts traités par les sociétés d'équarrissage proviennent des élevages et des abattoirs.



les claquant contre la benne pour ne surtout pas reporter l'enlèvement des cadavres.

UNE MORTALITÉ IMPORTANTE ET MÉCONNUE

« Je pense que le public n'a pas à l'esprit qu'il y a autant de cadavres produits par les élevages, alors que c'est vraiment le cœur de notre métier de vider ces poubelles. » Chaque année en France, plus de 40 millions d'animaux meurent dans les élevages intensifs. La conséquence d'un mode d'élevage qui entasse les animaux, les pousse à grossir toujours plus vite au détriment de leur santé et favorise la propagation des maladies.

Retrouvez notre enquête intégrale sur la chaîne YouTube de L214. ●

LA CAMPAGNE LDC BAT SON PLEIN SUR YOUTUBE

Ces derniers mois, les pratiques d'élevage et d'abattage des poulets du groupe LDC et de ses marques Le Gaulois, Maître Coq et Marie ont été épinglées sur les chaînes Youtube de Sonya Lwu et d'Ami des lobbies. Ces partenariats inédits donnent un nouveau retentissement aux demandes portées par L214.

Depuis 2 ans, nous informons le public des conditions d'élevage des poulets abattus par LDC : les densités extrêmes, les races de poulets à croissance ultrarapide, l'accrochage des oiseaux par les pattes à l'abattoir alors qu'ils sont encore conscients sont autant de pratiques sources de souffrances incommensurables pour les animaux.



UN PARTENARIAT AVEC LA STAR FRANÇAISE DU TRUE CRIME

En décembre dernier, Sonya Lwu a dénoncé la cruauté de LDC et de ses marques auprès de ses 300 000 abonnés sur Youtube. Reprenant les codes du True Crime,

forme de documentaire qui relate des histoires criminelles, Sonya Lwu a enquêté sur les souffrances des animaux dans les élevages intensifs de LDC, mais aussi sur celle des travailleurs, avant de revenir sur les mensonges et tromperies du groupe envers les consommateurs. L'objectif ? Encourager le groupe LDC à s'engager à respecter les critères du European Chicken Commitment (ECC).



L'ECC : un impact tangible pour les animaux

D'après une récente étude, un engagement sur les normes de l'ECC permettrait de réduire de près de 80% les souffrances les plus aiguës endurées par les centaines de millions de poulets élevés et abattus chaque année dans des conditions dites « standard ».

En France, plus de 100 entreprises comme Lidl, E. Leclerc, Subway ou encore KFC sont déjà engagées sur les critères de l'ECC.



LDC ÉPINGLÉ DANS UNE VIDÉO PARODIQUE PUBLIÉ PAR D'AMI DES LOBBIES

En début d'année, l'équipe d'Ami des lobbies (121 000 abonnés sur Youtube) a soutenu la campagne en consacrant un épisode de sa web-série satirique aux pratiques de LDC. Teinté d'humour noir, le message est porté par le discours d'un faux lobbyiste, la signature de l'équipe d'Ami des lobbies. Le point de doigt les très fortes densités pratiquées dans les élevages de poulets fournissant LDC ou encore l'utilisation de souches à croissance ultrarapide comme la « ROSS 308 ». Cette souche a notamment pour conséquence de faire atteindre aux animaux leur poids d'abattage quatre fois plus vite qu'en 1950, entraînant des problèmes pulmonaires et cardiaques, ainsi que des boiteries. Dans les mois à venir, L214 continuera à se mobiliser pour encourager LDC à prendre un engagement contre les pires pratiques d'élevage et d'abattage des poulets. Retrouvez toutes les actualités de la campagne sur [LDC.stopcruaute.com](https://www.ldc.stopcruaute.com) ! ●

LA SÉLECTION DE LA BOUTIQUE L214 POUR L'ÉTÉ

Le soleil et la chaleur sont de retour. Pour cet été, nous vous proposons une sélection de nouveautés pour vous accompagner durant les vacances. Au programme : un joli T-shirt pour sensibiliser, un magnet engagé et deux nouvelles lectures pour s'informer et végétaliser son alimentation.

LE MAGNET « MANGER VEGAN »

À travers l'affirmation « Manger vegan, c'est manger de tout sans manger personne », l'idée est de rappeler que pour réduire les souffrances faites aux animaux, végétaliser son alimentation est la solution qui a le plus d'impact. À afficher sur votre frigo sans modération!

— 2 €



T-SHIRT « ANIMAL SENSIBLE »

Ce très beau T-shirt vient rappeler que le poisson est un animal sensible, au même titre qu'un chien ou une vache. Idéal à porter cet été!

— 17 €



LIVRE 5 INGRÉDIENTS MAX, RECETTES VEGGIES DU QUOTIDIEN

Vous pensez qu'il est impossible de réaliser une délicieuse recette végétale, avec peu d'ingrédients faciles à trouver, tout en respectant la saisonnalité des produits?

Ce livre va vous prouver le contraire ! 5 ingrédients max composent ces 60 recettes salées et sucrées à réaliser en quelques minutes. La rose des sables à la noisette et l'orzo au curcuma et champignons sont à tester d'urgence.

— 15 €





LIVRE **VERS UN MONDE VÉGANE**

Cet essai engagé de Tobias Leenaert, accessible au plus grand nombre, rassemble de nombreuses réflexions pour faire avancer la cause animale. *Vers un monde végétane* est une lecture indispensable pour toutes les personnes qui veulent maximiser leur impact afin de rendre le monde meilleur pour les animaux. À mettre entre toutes les mains!

— 22 €



**TOUS NOS
ARTICLES SONT
DISPONIBLES SUR
BOUTIQUE.L214.COM**

Prix indiqués hors frais de port.
Frais de port uniques à 5 €.
Gratuité à partir de 50 € d'achat
(France Métropolitaine
uniquement)

ANCREZ VOTRE ENGAGEMENT POUR LES ANIMAUX DANS LA DURÉE!



Savez-vous qu'il vous est possible de faire un legs à L214? En effet, le Fonds de dotation « L214 pour la défense des animaux » sert à garantir la pérennité de nos actions. Ce fonds peut recevoir les legs, les capitaux d'assurances-vie et les donations, et répond aux critères pour permettre l'exonération des frais de succession.

Autrement dit, l'intégralité de votre legs servira à agir pour les animaux.

Voici la désignation exacte du fonds de dotation :
Fonds de dotation « L214 pour la défense des animaux »
4 rue Botzaris - 75019 PARIS
Déclaré en préfecture de Brioude le 20 novembre 2014
et immatriculé n° 2014 FD 002

Vous souhaitez en savoir plus? Merima Huseinbasic se tient à votre écoute pour vous renseigner et vous conseiller: 06 67 67 80 68 – soutien@L214.com

Vous pouvez également nous renvoyer le coupon détachable ci-contre afin de recevoir notre dossier complet ou visiter nos pages dédiées sur L214.com/agir/fonds-dotation. ●

Le saviez-vous? L'association L214 tire son nom de l'article L214-1 du Code rural qui reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles. Tournée vers les animaux utilisés dans la production alimentaire, L214 œuvre à une pleine reconnaissance de leur qualité d'êtres sentients et à l'abolition des pratiques qui leur nuisent. Vous pouvez utiliser et diffuser à votre convenance les textes et photos du *L214MAG*, selon les termes de la Creative Commons Paternité 3.0 Unported License. Sauf mention contraire, les textes et photos sont à créditer à L214.



L'INUTILITÉ

vu par Insolente Veggie



insolente-veggie.com



FAITES TOURNER !

Vous avez aimé lire ce *L214MAG*? Plutôt que de le laisser dormir sur une étagère, offrez-le à une personne de votre entourage ou déposez-le dans un lieu public !